

## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

### Comté de Lotbinière

LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL est tenue à l'heure et au lieu des sessions, lundi le 11 novembre 2013 à 19h30.

Sont présents/es : M. Daniel Turcotte  
Mme Manon Olivier  
M. François Beaulieu  
M. Daniel Giroux  
M. Daniel Roy  
Mme Sylvie Laroche

FORMANT QUORUM sous la présidence de Monsieur Régnald Grondin, maire

### ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2. Exemption de la lecture du procès-verbal du 1er octobre 2013.
3. Adoption du procès-verbal du 1er octobre 2013.
4. Adoption des dépenses incompressibles pour le mois de novembre 2013.
5. Adoption des comptes à payer.
6. Discours de Monsieur le Maire.
7. Attribution des fonctions aux membres du Conseil municipal pour l'année 2014.
8. Nomination du Pro-Maire.
9. Autorisation de la signature du Pro-maire en l'absence du Maire.
10. Comités : Loisirs – École – Famille – Sanitaire – Bibliothèque – Pompiers
11. Avis de motion concernant le Règlement 73-81, concernant les rebuts
12. Traitement des élus selon la résolution n° 2013-01-009.
13. Contribution du comité de la famille au Festival Loisirs et Délire 2013.
14. Participation financière de la municipalité au Festival Loisirs et Délire 2013.
15. Surveillant au Centre des Loisirs
16. Taxes municipales impayées.
17. Rencontre des DG le 20 novembre 2013 à St-Gilles.
18. Renouvellement sur le feuillet paroissial
19. Calendrier des séances ordinaires du Conseil pour l'année 2014.
20. Souper et soirée des Entreprises
21. Fin des travaux pour l'amélioration des chemins municipaux.
22. Programmation des travaux dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence pour 2010-2013 : modifications.
23. Lignage des rues.
24. Telus : paiement des taxes foncières par transfert de fonds.
25. Comité consultatif d'urbanisme : réunions à jour fixe
26. Demande de citoyens
27. Demande d'intervention cours d'eau municipaux
28. Cours A.D.M.Q.
29. Achat de panne à l'huile pour l'Inter.
30. Autorisation d'achats par l'inspecteur en voirie.
31. Affaires nouvelles :
  - a) Guide du citoyen
  - b) Achat d'un routeur
  - c) Panneaux au centre municipal
32. Période de questions
33. Levée de la séance

2013-11-210

### LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Daniel Giroux et résolu à l'unanimité par les conseillers l'adoption de l'ordre du jour, tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

### Comté de Lotbinière

**2013-11-211**      **EXEMPTION DE LA LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DU 1ER OCTOBRE 2013.**

Il est proposé par Daniel Turcotte et résolu à l'unanimité par les conseillers l'exemption de la lecture du procès-verbal du 1er octobre 2013, par la secrétaire de l'assemblée.

Adoptée à l'unanimité  
.....

**2013-11-212**      **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 1ER OCTOBRE 2013.**

Il est proposé par Manon Olivier et résolu à l'unanimité par les conseillers l'adoption du procès-verbal du 1er octobre 2013, tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité  
.....

**2013-11-213**      **ADOPTION DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES POUR LE MOIS DE NOVEMBRE 2013.**

Il est proposé par Daniel Roy et résolu à l'unanimité par les conseillers l'adoption des dépenses incompressibles pour le mois de novembre 2013.

Adoptée à l'unanimité  
.....

**2013-11-214**      **COMPTES À PAYER**

Il est proposé par Manon Olivier et résolu à l'unanimité par les conseillers, l'adoption des comptes à payer, à savoir :

Comptes payés durant le mois de novembre 2013 :

.....	
1300556 – Municipalité de Laurier-Station : Récupération	1 376.80
1300557 – Municipalité de Laurier-Station : Déchets	2 028.04
1300558 – Receveur Général du Canada : Retenues à la source	1014.40
1300559 – Hydro-Québec : 1245, 2 <sup>e</sup> rang	530.90
1300560 – Canadien National : Passages à niveau	666.74
1300561 – Fonds de l'information sur le territoire : Mutations	20.00
1300562 – Buropro : Plaques	22.08
1300563 – Supérieur Propane : Garage, location cylindres	1 278.64
1300564 – Praxair : Oxygène et acétylène	42.48
1300565 – Koodo Mobile : Cellulaire pompiers	52.00
1300567 – Menuiserie Bédard & Fils : Peinture, ruban, semence	93.71
1300568 – Carquest : Pièces pompiers, boîte dérivation, lumières	714.65
1300569 – Clément Laquerre : Essence	181.00
1300570 – Motoparts inc : Étau, lame	390.81
1300571 – Turcotte Mini-Moteurs : Fil et coins de plastique	80.65
1300572 – FQM : Dicom	53.75
1300573 – CER Turmel enr. : Fer pour réparation sableuse	175.91
1300574 – Lavery de Billy : Services professionnels	3 230.80
1300575 – Maxxam Analytique : Analyses d'eau	684.10
1300576 – Charest Automobile Ltée : Panne à l'huile	1 046.34
1300577 - Fortin Sécurité Médic : Garage	142.38
1300578 – Les Entreprises Lévisiennes : Bitume, 5 <sup>e</sup> rang	161 828.73
1300579 – Municipalité de Joly : Entente salaire	1 936.95
1300580 – Ray-Car Division de Sintra inc. : Pierre concassée, bitume	17 982.33
1300581 – Construction B.M.L. Division de Sintra inc. : Colle	595.00
1300582 – Kenworth Québec inc.: Bushing	187.18
1300583 – Macpek: Lampes à neige	259.84
1300584 - Roulement Techno : Hose a break, seal pour colleuse	58.67
1300585 – René Poisson inc. : Jante, guide de pelle	105.24
1300586 – Les Services JAG : Inspection Volvo	155.62
1300587 – Signo Tech inc. : Panneaux de signalisation	2 835.86
1300588 – Toshiba : Surplus photocopies	337.55
1300589 – Underwriter's Laboratories of Canada : Test ULC	1 422.43

## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

### Comté de Lotbinière

1300590 – Entreprises G.C. Val inc. : Camion et pelle	2 299.50
1300591 – Laboratoires Environnex : Analyse d'eaux usées	96.00
1300592 – Longus Québec : Bouchon, huile	124.72
1300593 – Maxi Métal inc. : Tablette coffre véhicule incendie	201.21
1300594 – Bibby Ste-Croix : Pesée de camion incendie	23.00
1300595 – Lignco Sigma inc. : Stationnements	258.69
1300597 – Hydro-Québec : 1245 2 <sup>e</sup> rang	482.56
1300598 – Bell Mobilité : Cellulaires	376.68
1300599 – Municipalité de Val-Alain : Bulletin, timbres	177.07
1300600 – Supérieur Propane : Propane location de réservoirs	183.96
1300601 – Loisirs Val-Alain (Festival) : Comité Famille et Municipalité	1 600.00
1300602 – Fabrique de Val-Alain : Logo feuillet paroissial	100.00
1300603 – C.D.E. de Val-Alain : Réception de Noël	840.00
1300604 – G.P.C. Excavation : Décompte #9 (retenues)	2 845.92
1300606 – Groupe Ultima inc. : Assurances générales	22 664.00
1300608 – Télus Québec : Pompiers, Loisirs, Municipalité, Internet	423.32
1300609 – Supérieur Propane : 1245 2 <sup>e</sup> rang	499.82
1300610 – Ministère du Revenu : taxe de vente du Québec	4.52
1300611 – Chantal Blier : Entretien ménager	500.00
1300612 – Philippe Gosselin & Ass. Ltée : Diesel Garage, Huile	2 687.77
1300613 – Monsieur Jocelyn Jacques : Réservoir à eau	75.00
1300614 – Impressionne moi & AIGG : Routeur internet	195.87
L1300016 – MRC de Lotbinière : Quotes-parts	3 272.81
- Frais de déplacement	430.13
- Salaire	24 685.47

### CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ NO. 2013-214

Je, soussignée, certifie par le présent certificat que des crédits budgétaires sont disponibles pour des dépenses totalisant 266 579.60 \$  
Que les codes négatifs seront pris dans le surplus de la municipalité.

Caroline Fortin, directrice générale / secrétaire-trésorière

Adoptée à l'unanimité

.....

Discours de Monsieur le Maire

.....

## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

### Comté de Lotbinière

**2013-11-215**      **ATTRIBUTION DES FONCTIONS AUX MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2014.**

Monsieur le maire, Rénald Grondin, détermine les secteurs d'activités dont les conseillers seront responsables pour l'année 2014.

Monsieur Daniel Turcotte	Comité sanitaire et récupération Centre municipal intérieur et extérieur Politique familiale et M.A.D.A.
Madame Manon Olivier	Pompiers Premiers répondants Comité consultatif d'urbanisme Comité Entrepreneuriale Comité du Tourisme
Monsieur François Beaulieu	Chemins d'hiver et d'été
Monsieur Daniel Giroux	Comité développement résidentiel et commercial Aménagement des parcs Comité sanitaire et récupération
Monsieur Daniel Roy	Comité des Loisirs Loisirs Régionaux CDE Val-Alain
Madame Sylvie Laroche	Factures Bibliothèque Comité du conseil d'établissement d'école

Il est proposé par Daniel Turcotte et résolu à l'unanimité par les conseillers l'attribution des fonctions aux membres du Conseil municipal, telle que spécifiée ci-dessus.

Adoptée à l'unanimité  
.....

**2013-11-216**      **NOMINATION DU PRO-MAIRE**

Il est proposé par Manon Olivier et résolu à l'unanimité par les conseillers de nommer, Monsieur Daniel Roy, Pro-Maire pour la période de novembre 2013 à novembre 2014.

Adoptée à l'unanimité  
.....

**2013-11-217**      **AUTORISATION DE LA SIGNATURE DU PRO-MAIRE EN L'ABSENCE DU MAIRE**

Il est proposé par François Beaulieu et résolu à l'unanimité par les conseillers d'autoriser le Pro-maire à signer les documents de la municipalité en l'absence ou en cas d'un empêchement du Maire, Monsieur Rénald Grondin.

Adoptée à l'unanimité  
.....

**2013-11-218**      **AVIS DE MOTION CONCERNANT LE RÈGLEMENT 73-81**

Avis de motion est donné par le conseiller Daniel Roy qu'à une séance ultérieure le Règlement Soixante-treize Quatre-vingt-un sera amendé concernant la tarification applicable pour l'année 2014 sur la gestion des rebuts et de la récupération

.....

**2013-11-219**      **TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX SELON LA RÉSOLUTION 2013-01-009**

Il est proposé par Daniel Roy et résolu à l'unanimité par les conseillers de payer les élus municipaux selon la résolution 2013-01-009, concernant le Règlement 101-92, soit une augmentation de 2% pour l'année 2013.

Adoptée à l'unanimité  
.....

# PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

## Comté de Lotbinière

**2013-11-220**      **CONTRIBUTION DU COMITÉ DE LA FAMILLE AU FESTIVAL LOISIRS ET DÉLIRE 2013**

Il est proposé par Daniel Turcotte et résolu à l'unanimité par les conseillers de donner un montant de 1 000 \$ pour la location de jeux gonflables lors du Festival Loisirs & Délire 2013.

Adoptée à l'unanimité  
.....

**2013-11-221**      **PARTICIPATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ AU FESTIVAL LOISIRS ET DÉLIRE 2013**

Il est proposé par Daniel Giroux et résolu à l'unanimité par les conseillers de faire un don de 600 \$ comme participation financière au Festival Loisirs et Délire 2013.

Adoptée à l'unanimité  
.....

**2013-11-222**      **RENCONTRE DES D.G. LE 20 NOVEMBRE 2013 À ST-GILLES**

Il est proposé par Daniel Roy et résolu à l'unanimité par les conseillers de payer les frais de déplacement de la directrice et du maire lors de la rencontre des directeurs généraux de la MRC de Lotbinière et du déjeuner du comité entrepreneurial, le 20 novembre à Saint-Gilles.

Adoptée à l'unanimité  
.....

**2013-11-223**      **RENOUVELLEMENT DU LOGO PUBLICITAIRE SUR LE FEUILLET PAROISSIAL**

Il est proposé par Daniel Turcotte et résolu à l'unanimité par les conseillers de renouveler notre logo publicitaire sur le feuillet paroissial au montant de 100 \$.

Adoptée à l'unanimité  
.....

**2013-11-224**      **CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRE POUR L'ANNÉE 2014**

Considérant que l'article 148 du Code municipal du Québec (ou 319 de la Loi sur les cités et villes) prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

En conséquence, il est proposé par François Beaulieu et résolu à l'unanimité par les conseillers;

Que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires, du conseil municipal pour 2014, qui se tiendront le lundi et qui débuteront à 19h30;

13 janvier	5 mai	2 septembre (mardi)
3 février	2 juin	6 octobre
3 mars	7 juillet	3 novembre
7 avril	11 août	1 décembre

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par le directeur général et secrétaire-trésorier, conformément à la Loi qui régit la municipalité;

Les dates tiennent compte des jours fériés, des vacances (été) et des longs congés (notamment le retour des Fêtes).

Adoptée à l'unanimité  
.....

## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

### Comté de Lotbinière

2013-11-225

#### **SOUPER DES FÊTES LORS DE LA SOIRÉE DES ENTREPRISES**

Il est proposé par Manon Olivier et résolu à l'unanimité par les conseillers de payer le souper des Fêtes au montant de 35.00 \$ par personne, pour les membres du Conseil municipal, les employés municipaux et leur conjoint au montant de 840.00 \$

Adoptée à l'unanimité

.....

2013-11-226

#### **FIN DES TRAVAUX D'AMÉLIORATION DES CHEMINS MUNICIPAUX**

Il est proposé par Daniel Turcotte et résolu à l'unanimité par les conseillers que le Conseil municipal approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le 5e Rang pour un montant de 158 718.56 \$ conformément aux stipulations du Ministère des Transports et que les travaux en vertu des présentes ne font pas l'objet d'une autre subvention.

Adoptée à l'unanimité

.....

2013-11-227

#### **PROGRAMMATION DES TRAVAUX DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE LA TAXE SUR L'ESSENCE POUR 2010-2013.**

Attendu que des modifications ont été apportées à la programmation de travaux approuvée par la résolution no 2011-04-20-099;

Attendu que la municipalité de Val-Alain a pris connaissance du Guide relative aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2010 à 2013;

Attendu que la municipalité de Val-Alain doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à sa situation pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;

En conséquence, il est proposé par Daniel Roy et résolu à l'unanimité par les conseillers :

Que la municipalité de Val-Alain s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à sa situation;

Que la municipalité de Val-Alain s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuables à un acte délibéré ou négligeant découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2010-2013;

Que la municipalité de Val-Alain approuve le contenu et autorise l'envoi de la programmation des travaux jointe à la présente au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans la lettre du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;

Que la municipalité de Val-Alain s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisation en infrastructures municipales fixé à 28\$ par habitant par année, soit un total de 112 \$ par habitant pour l'ensemble des quatre années du programme;

Que la municipalité de Val-Alain s'engage à informer le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation des travaux approuvée par la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

### Comté de Lotbinière

2013-11-228

#### **LIGNAGES DES RUES**

Considérant que nous avons du marquage de route à faire dans la municipalité de Val-Alain;

Considérant que le prix proposé par Dura-Lignes Inc. est de 213,00\$ par km, de 25,00\$ l'unité pour le stationnement interdit et 45,00\$ l'unité pour le stationnement pour handicapés;

En conséquence, il est proposé par Daniel Giroux et résolu à l'unanimité par les conseillers d'octroyer le contrat à Dura-Lignes Inc. pour le marquage de route.

Que l'inspecteur en voirie communiquera avec Dura-Lignes pour l'exécution des travaux si la température le permet.

Adoptée à l'unanimité

.....

2013-11-229

#### **TELU PAIEMENT DES TAXES FONCIÈRES PAR TRANSFERT DE FONDS**

Considérant que Telus nous offre la possibilité d'effectuer le paiement de factures par transfert électronique de fonds (TEF);

Considérant que cette possibilité de TEF s'applique au paiement des taxes foncières par Telus et signifie que le paiement sera déposé directement dans notre compte bancaire et qu'une confirmation nous sera envoyée par l'institution financière;

En conséquence, il est proposé par François Beaulieu et résolu à l'unanimité par les conseillers de transmettre le formulaire d'inscription EDI/TEF à Telus.

Adoptée à l'unanimité

.....

2013-11-230

#### **COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME : RÉUNIONS À JOUR FIXE**

Considérant que nous désirons faciliter la gestion des demandes, des présences aux réunions et de la rémunération des membres du comité consultatif d'urbanisme;

En conséquence, il est proposé par Manon Olivier et résolu à l'unanimité par les conseillers que les réunions du comité consultatif d'urbanisme auront lieu le dernier jeudi du mois à 19h30 et que la présence des membres du C.C.U. à ces réunions sera obligatoire pour qu'une rémunération soit accordée.

Adoptée à l'unanimité

.....

2013-11-231

#### **DEMANDE DE CITOYENS**

Considérant que nous avons reçu une demande pour le nettoyage d'un fossé de ligne entre les lots 192-14 et 192-15 sur une longueur d'environ 250 pieds;

En conséquence, il est proposé par François Beaulieu et résolu à l'unanimité par les conseillers de mandater l'inspecteur agraire dans ce dossier.

Adoptée à l'unanimité

.....

2013-11-232

#### **DEMANDE D'INTERVENTION COURS D'EAU MUNICIPAUX**

Considérant qu'une demande d'exécution de travaux d'entretien des branches 15, 16 et 38 du cours d'eau Bras d'Edmond a été faite à la MRC de Lotbinière;

Attendu que l'écoulement de l'eau se fait difficilement et que des travaux d'entretien sont nécessaires selon les constatations de l'inspecteur municipal;

Attendu que la municipalité doit choisir quelle option sera retenue pour la répartition des coûts (tarification) si les travaux sont ordonnés par la MRC, soit à même le fonds général de la municipalité ou selon la superficie contributive (superficie de drainage);

## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

### Comté de Lotbinière

En conséquence, il est proposé par Daniel Roy et résolu à l'unanimité par les conseillers :

Que la municipalité de Val-Alain demande à la MRC de Lotbinière de prendre les dispositions nécessaires à la réalisation de travaux d'entretien des branches 15, 16 et 38 du cours d'eau Bras d'Edmond en conformité avec les dispositions de la Politique de gestion des cours d'eau de la MRC de Lotbinière, du Règlement No. 190-2006 régissant les matières relatives à l'écoulement des eaux des cours d'eau de la MRC de Lotbinière, de la Loi sur les compétences municipales (L.R.Q., chapitre C-47.1) et des autres lois et règlements applicables en l'espèce.

Que la municipalité de Val-Alain souhaite répartir les coûts des travaux selon la superficie contributive et qu'elle adoptera un règlement afin de prévoir l'imposition de ce mode de tarification, conformément à l'article 244.1 de la Loi sur la fiscalité municipale (L.R.Q., chapitre F-2.1).

Adoptée à l'unanimité

.....

**2013-11-233**

#### **COURS ADMQ**

Considérant qu'un programme de formation gestionnaire municipal agréé en ligne est disponible;

Considérant que la formation est prévue au contrat de la directrice générale;

En conséquence, il est proposé par Daniel Turcotte et résolu à l'unanimité par les conseillers que la directrice générale s'inscrive à la formation en ligne.

Adoptée à l'unanimité

.....

**2013-11-234**

#### **ACHAT PANNE À L'HUILE POUR L'INTER**

Il est proposé par François Beaulieu et résolu à l'unanimité par les conseillers de faire l'achat d'une panne à l'huile pour le camion Inter au montant de 1 046.34 \$.

Adoptée à l'unanimité

.....

**2013-11-235**

#### **AUTORISATION D'ACHATS PAR L'INSPECTEUR EN VOIRIE**

Considérant que le conseiller responsable de la voirie ou le maire seront consultés;

Considérant que le paiement des dépenses encourues sera présenté au conseil municipal pour autorisation;

En conséquence, il est proposé par Manon Olivier et résolu à l'unanimité par les conseillers que l'inspecteur en voirie autorise des dépenses de voirie d'un montant maximum de 5 000 \$.

Adoptée à l'unanimité

.....

**2013-11-236**

#### **ACHAT D'UN ROUTEUR**

Considérant que l'équipement informatique pour le service internet (routeur) est défectueux;

Considérant qu'il en coûte 195,87\$ pour le déplacement, le service technique et le remplacement de l'équipement;

Il est proposé par Daniel Giroux et résolu à l'unanimité par les conseillers de faire l'achat d'un routeur.

Adoptée à l'unanimité

.....



**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN**

**Comté de Lotbinière**

**2013-11-237**

**PANNEAU CENTRE MUNICIPAL**

Considérant qu'il n'y a pas de panneaux pour aviser du danger de chute de neige sur le côté du centre municipal;

En conséquence, il est proposé par Daniel Giroux et résolu à l'unanimité par les conseillers de mandater l'inspecteur en voirie pour en faire l'achat.

Adoptée à l'unanimité

.....

**2013-11-238**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Daniel Roy et résolu à l'unanimité par les conseillers que le président de l'assemblée lève la séance à 20h40.

Adoptée à l'unanimité

.....

\_\_\_\_\_  
Rénald Grondin,  
maire

\_\_\_\_\_  
Caroline Fortin,  
directrice générale et secrétaire-trésorière

Je, Rénald Grondin, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 141 (2) du Code municipal.